



EMBARGO JUSQU'AU MOMENT OU IL SERA PRONONCE

Congrégation générale 12, 18 octobre 2023

**Participation, responsabilité et autorité
Introduction du module B3**

Jean-Claude Card. Hollerich S.J.
Rapporteur général

Bonjour à tous et bienvenue. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que nous sommes fatigués. C'est compréhensible, après le travail que nous avons accompli ensemble, beau, passionnant, mais aussi exigeant. Nous entamons aujourd'hui le quatrième module de notre Assemblée, le dernier consacré à l'examen du contenu de l'Instrumentum laboris. Cela nous rappelle subtilement que nous approchons de la fin. Mais attention : cela ne doit pas devenir une raison pour réduire notre engagement dans notre travail, comme s'il s'agissait de la dernière semaine d'école. En effet, la fin de cette première session de la XVIe Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques coïncide avec le début d'une phase tout aussi importante du processus : le temps entre les deux sessions, qui nous verra engagés à restituer aux Églises d'où nous venons les fruits de notre travail rassemblés dans le Rapport de synthèse et surtout à accompagner les processus locaux qui nous fourniront les éléments pour conclure notre discernement l'année prochaine. Ainsi, une fois rentrés chez nous, nous serons appelés à une double tâche.

D'une part, nous devons diffuser les résultats de cette première session, en impliquant nos Conférences épiscopales, en réunissant à nouveau les équipes synodales, en activant les formes de communication appropriées dans les médias disponibles pour nos communautés, en préparant les chemins d'expérimentation et d'approfondissement que nous identifierons ensemble comme étant appropriés, etc. D'autre part, nous devons immédiatement commencer à planifier le recueil des réactions des Églises locales, les fruits des échanges et les pistes d'expérimentation et d'approfondissement, afin d'arriver "préparés" à la deuxième session, c'est-à-dire chargés d'une conscience plus claire du Peuple de Dieu sur ce que signifie être une Église synodale, sur les pas que le Seigneur nous demande de faire pour qu'elle le soit toujours plus et ainsi, mieux annoncer son Évangile.

Tout cela a beaucoup à voir avec le quatrième module, qui aborde les thèmes de la section B3 de l'Instrumentum laboris, celle qui est consacrée à la participation. Comme toujours, le titre et la question qui l'accompagne nous guident : "Participation, responsabilité et autorité. Quels processus, quelles structures et quelles institutions dans une Église synodale missionnaire ?"

Nous sommes bien conscients que ce Synode sera évalué sur la base des changements perceptibles qui en résulteront. Les grands médias, surtout ceux qui sont les plus éloignés de l'Église, s'intéressent aux changements possibles sur un nombre très limité de sujets. Je ne vais pas les énumérer car nous les connaissons tous. Mais même les personnes les plus proches de nous, nos collaborateurs, les membres des conseils pastoraux, les personnes engagées dans les paroisses se demandent ce qui va changer pour eux, comment ils vont pouvoir expérimenter concrètement dans leur vie cet apostolat missionnaire et cette coresponsabilité sur lesquels nous

avons réfléchi dans nos travaux. Et ils se demandent comment cela est possible dans une Église encore peu synodale, où ils ont l'impression que leur avis ne compte pas et qu'un petit nombre ou une seule personne décide de tout. Ces personnes sont particulièrement intéressées par les changements, petits mais sensibles, apportés aux questions que nous nous apprêtons à aborder dans ce module.

Examinons de plus près ces questions, c'est-à-dire les cinq fiches de travail sur lesquelles nos Circuli Minores travailleront. La première concerne le renouvellement du service de l'autorité. Il ne s'agit certes pas de remettre en cause l'autorité des ministres ordonnés et des pasteurs : en tant que successeurs des apôtres, nous, pasteurs, avons une mission particulière dans l'Église. Mais nous sommes les pasteurs d'hommes et de femmes qui ont reçu le baptême, qui veulent participer et être coresponsables de la mission de l'Église. Là où règne le cléricalisme, il y a une Église qui ne bouge pas, une Église sans mission. Le cléricalisme peut affecter le clergé mais aussi les laïcs, lorsqu'ils prétendent être en charge pour toujours. Les cléricalistes ne veulent que maintenir le 'statu quo', car seul le 'statu quo' cimente leur pouvoir. Mission... impossible !

Le deuxième volet concerne la pratique du discernement en commun. Nous avons expérimenté personnellement, dans notre chair, ou plutôt dans notre cœur, la puissance d'un outil très simple comme la conversation dans l'Esprit. Comment introduire son dynamisme dans les processus de décision de l'Église, à différents niveaux ? Comment apprendre à construire un consensus qui ne polarise pas, et qui en même temps respecte le rôle distinctif de l'autorité, sans qu'elle soit isolée de sa communauté ? Tel est le défi du discernement en commun.

Le troisième onglet nous rappelle que la vie des communautés humaines, et donc aussi de l'Église, passe inévitablement par la construction de structures et d'institutions, qui perdurent dans le temps et offrent aux personnes des occasions de participation et de développement. Chaque institution peut offrir certaines occasions, mais pas d'autres ? Quelles sont celles qui correspondent le mieux à une Église synodale ? Pensons concrètement, partons des institutions qui existent déjà, comme les conseils pastoraux, et vérifions leur degré de synodalité effective.

Le quatrième onglet nous amène à nous pencher sur un type particulier de structures, celles dans lesquelles des groupements d'Églises locales se réunissent. Le niveau continental a été une heureuse nouveauté et un moment fort du processus synodal 2021-2024. Quels enseignements tirons-nous de cette expérience ? Quel rôle le niveau continental peut-il jouer, y compris pour réaliser la "saine décentralisation" à laquelle le Saint-Père nous invite souvent ? Et quel est le potentiel d'un instrument tel que les assemblées ecclésiales, où les évêques ne sont pas les seuls à être présents ? J'ai vécu de près celle de Prague : sans la participation de prêtres, de diacres, d'hommes et de femmes consacrés et de laïcs, je pense qu'elle aurait été beaucoup plus conflictuelle. Comment construire des réseaux entre les Églises locales ? Et comment se configure le ministère d'unité de l'évêque de Rome dans une Église saine et décentralisée ?

Le dernier onglet nous touche de très près, car il nous invite à réfléchir sur le potentiel de l'institution du Synode lui-même comme lieu pour expérimenter de manière particulière la relation dynamique qui lie la synodalité, la collégialité épiscopale et la primauté pétrinienne. Et il demande aux groupes qui l'aborderont d'exprimer également une évaluation sur l'expérience de l'extension de la participation à un groupe de non-évêques, choisis comme témoins de la phase d'écoute et de consultation.

Il s'agit de questions délicates, qui requièrent un discernement attentif : au cours de cette session, nous commencerons à les aborder, puis nous disposerons d'une année pour continuer à les approfondir en vue du travail que nous effectuerons au cours de la deuxième session. Ces questions sont délicates parce qu'elles touchent à la vie concrète de l'Église et aussi au dynamisme de croissance de la tradition : un mauvais discernement pourrait la couper ou la figer. Dans les deux cas, il la tuerait. Ce sont des questions qui doivent être abordées avec une précision de langage et de catégories. Parmi les experts qui nous accompagnent, et que je remercie à cette occasion, il y a des théologiens et aussi des canonistes, latins et orientaux. S'ils peuvent aider notre réflexion, nous n'hésitons pas à faire appel à eux. Les facilitateurs savent comment procéder.

Au numéro 44, l'*Instrumentum laboris* nous rappelle que la participation porte avec elle l'humilité du concret. C'est pourquoi les questions la concernant viennent après celles relatives la communion et la mission : c'est par la participation que l'on peut faire vivre la vision inspiratrice et donner une continuité dans le temps à l'élan de la mission. Mais le concret comporte aussi le risque de la dispersion dans les détails, les anecdotes, les cas individuels. Dans ce quatrième module, nous devons donc faire un effort particulier pour garder le cap sur le but à atteindre, celui indiqué par la "Question de discernement" dans chaque fiche. Les considérations annexes qui nous font prendre la tangente ne nous aident pas. Je rappelle également que l'objectif de chaque groupe, par rapport à la question qu'il traite, est d'arriver à exprimer des convergences, des divergences, des questions à explorer et des propositions concrètes pour avancer. Je demande aux facilitateurs, que je remercie à nouveau, de ne pas avoir peur de nous pousser, même de manière un peu décisive, lorsque nous avons besoin d'être aidés à ne pas perdre le fil.

Je donne maintenant la parole au président délégué qui va nous guider tout au long de la session. Le père Timothy Radcliffe et le père Dario Vitali nous aideront à cadrer les thèmes de notre travail d'un point de vue biblico-spirituel et théologique, entrecoupés de moments de silence pour favoriser l'intériorisation. Comme dans les modules précédents, nous entendrons également des témoignages de membres du Synode qui peuvent partager des expériences significatives sur ces sujets.

Je souhaite à tous un travail fructueux dans ce module, qui profitera à toute l'Église. L'apostolat missionnaire ou la coresponsabilité ne sont pas de simples mots d'ordre, mais un appel que nous ne pouvons réaliser qu'ensemble, avec le soutien de processus concrets, de structures et d'institutions qui fonctionnent vraiment dans l'esprit de la synodalité.